Commune de RONCEY Conseil Municipal

Réunion du 26 juillet 2016

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 26 juillet 2016 à 20 heures 30, sous la présidence de M. HALBECQ Claude, Maire. M. COSTARD Yannick, Mme LEPESQUEUX-VOISIN Delphine, M. LEROUX Patrick, et Mme REGNAULT Aurélie étaient absents excusés.

1) Point sur l'actualité :

Monsieur le Maire a rappelé le décès de Mme LEMIEUX. Une gerbe a été offerte au nom des Maires de l'ancien canton.

Monsieur le Maire a félicité l'ensemble des bénévoles pour l'organisation du passage du Tour de France sur Roncey. Un courrier du Président du Conseil Départemental a été reçu remerciant les communes pour leurs différentes initiatives (décorations, animations...).

Monsieur le Maire a fait part d'un courrier de l'Association des Maires de France relatif à l'attentat de Nice. Il a rappelé que les Maires agissent au quotidien pour assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique. Pour autant, conformément à la législation, la sécurité et l'ordre public, relèvent de l'Etat; les Maires y contribuent, à ses côtés, dans la limite de leur compétence. Monsieur le Maire va donc informer la Gendarmerie pour la prochaine manifestation prévue sur la Commune le dimanche 21 août 2016 (100 ans de la mort d'Auguste Letenneur).

2) Communauté du Bocage Coutançais

Des travaux sont prévus à l'école (Réalisation d'un faux plafond dans la classe maternelle) et au Club House du Tennis (Remplacement de la baie vitrée).

Contrat de territoire

Monsieur HELAINE Daniel a fait part de la signature du contrat de territoire entre la Communauté du Bocage Coutançais et le Conseil Départemental pour la période de 2016 à 2019. Ce contrat définit les subventions apportés par le Département à différents projets prévus dans les trois années à venir par la Communauté du Bocage Coutançais (ex : pour Roncey, aménagement de la bibliothèque). Les 26 projets planifiés représentent un total de 12 244 001 €. Le Département participera à hauteur de 2 063 922 €.

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal de réfléchir à leur éventuelle participation aux commissions de la nouvelle Communauté à partir du 1^{er} janvier 2017, en sachant qu'à ce jour, deux Conseillers Municipaux font partie des commissions sport et école.

Concernant le projet de la maison médicale à Roncey, une rencontre a eu lieu le 13 juillet avec les deux médecins généralistes (Roncey et Cerisy-La-Salle). Les négociations sont en cours.

• Agence Postale Communale : Convention avec la Poste

Monsieur le Maire a présenté la Convention proposée par la Poste concernant l'Agence Postale Communale, avec les différentes modalités de fonctionnement (prestations, indemnité compensatrice, responsabilités...). La durée de cette convention est fixée à 9 ans, renouvelable une fois, soit 18 ans. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

Concernant les travaux d'aménagement de la Mairie, la 1ère phase devrait se terminer cette semaine, avec une semaine d'avance. L'ouverture de l'Agence Postale Communale est prévue le 5 octobre 2016.

Le Conseil Municipal a accepté l'avenant suivant : Lot n° 1 : Terrassement – démolition - maçonnerie – SARL Entreprise DUVAL – ZA Auberge de la Mare – BP 221 – 50202 COUTANCES – travaux de raccordement d'eaux usées et travaux complémentaires pour la fourniture et la pose de deux regards EP dans rampe PMR, pour un coût de 1 708.87 € HT.

Le versement des fonds relatif au prêt sollicité auprès de la Caisse d'Epargne est prévu le 5 août 2016.

• Délibération modifiant les statuts

Monsieur le Maire a présenté la délibération du Conseil Communautaire du 22 juin 2016 relative à la modification des statuts. Compte-tenu de la fusion des communautés de Communes prévue au 1^{er} janvier 2017, un travail de convergence des compétences a été entrepris pour définir quelles seront les compétences de la nouvelle communauté.

Le Conseil Communautaire a donc décidé de procéder aux rétrocessions de différentes compétences aux Communes, notamment la compétence « informatisation des communes » (acquisition de matériels, de logiciel et de leur maintenance, formations), et la compétence « Développement économique » (subventions aux associations et organismes divers intervenant dans le domaine du commerce). Le Conseil Municipal accepte cette modification des statuts.

Concernant la compétence « informatisation » une réflexion sera à étudier avec les communes de l'ancien canton, afin d'avoir le même prestataire et ainsi diminuer le coût financier.

3) Tarifs de l'assainissement

Arrêté SDEAU

Monsieur le Maire a présenté l'arrêté autorisant le transfert du SIAEP de Montpinchon au Syndicat Départemental d'Eau de la Manche (SDEAU 50), à compter du 31 décembre 2016.

L'entreprise S.T.G.S est intervenue le 11 juillet 2016 pour un hydrocurage du réseau d'assainissement et une vidange du poste de refoulement.

• Proposition de tarifs

Le Conseil Municipal a décidé de revoir les tarifs de l'assainissement à compter du 1^{er} Janvier 2017, à savoir : redevance fixe mensuelle : 6.00 € et prix du m3 pour l'année : 1.20 € par m3 consommé.

Une admission en non-valeur a été acceptée pour un montant de 404.74 € sur le budget de l'Assainissement 2016 suite à un jugement rendu par une commission de surendettement, concernant des factures d'eau.

4) Attribution de logements

Différentes attributions de logements HLM sont en cours actuellement (F2 et F4). Il reste encore un F4 et un F3 à attribuer.

5) Travaux

• Suivi du programme d'investissement

Le programme d'investissement est en cours. Le Conseil Municipal a accepté le devis de l'entreprise DESLANDES relatif à la reprise du pilier du portail du cimetière, soit 1 020 € TTC.

6) Activités commerciales

Des actions sont menées avec les acteurs concernés pour maintenir l'activité du commerce « EPI » dans les meilleures conditions possibles.

7) Questions diverses

Une randonnée pédestre (environ 8 kms) est prévue le mercredi 3 août 2016 à Roncey. Rendez-vous sur la place de l'église à 19h30. Tarif : 1€ (gratuit – 18 ans). Pot de l'amitié à l'issue de la randonnée.

Afin de préparer la journée du 21 août (100 ans de la mort d'Auguste Letenneur) une réunion est prévue le jeudi 4 août 2016 à 10h à la Mairie. Une conférence de presse est également prévue le jeudi 28 juillet 2016 à 16h30. Monsieur le Maire a rappelé le programme de la journée (Accueil à la mairie, messe, repas 14€ − réservations auprès du secrétariat de mairie au 02.33.46.93.35, animations diverses l'après-midi…). Il faudra prévoir la réservation et la mise en place de tentes. Une « corvée de nettoyage » sera à prévoir au cimetière avant le 21 août.

Un film sur la libération de la Manche présenté par M. Dominique FORGET sera projeté le vendredi 29 juillet 2016 avec différentes séances tout au long de l'après-midi et en soirée, à la salle des fêtes de Roncey.

Monsieur le Maire a présenté le compte-rendu du Syndicat de la Perelle du 5 juillet 2016. La consommation des sacs translucides est en hausse. Nous devons donc être vigilants sur la distribution de ces sacs. C'est pourquoi, les sacs sont disponibles dorénavant uniquement au secrétariat de mairie. Il est rappelé que seuls les déchets ménagers doivent être mis dans les sacs plastiques transparents (30 litres ou 50 litres).

Un après-midi pétanque sera à prévoir à la demande de quelques personnes.

Les anciens WC publics seront fermés provisoirement pour l'instant, avant une éventuelle destruction dans les mois à venir, et ce pour des raisons d'hygiène et de sécurité (accessibilité).

La prochaine réunion du Conseil Municipal est prévue le jeudi 8 septembre 2016 à 20h30.

Le Maire,

Claude HALBECO

